



Nom de la RSG : \_\_\_\_\_ Victoriaville, le \_\_\_\_\_

### **DEMANDE DE RETENUE POUR LES JOURNÉES D'APSS**

Objet : Demande de retenue pour les journées d'absence  
de prestation de services subventionnées (APSS)

Madame,

En vertu de la clause 5.1 de l'instruction 11 du ministère de la famille, je vous fais part de ma décision sur la retenue pour les journées d'absence de prestation de services subventionnée sur les allocations.

Je désire avoir une retenue sur ma rétribution de subvention, pour les journées APSS

Je comprends que pour la période du \_\_\_\_\_ au 31 mars \_\_\_\_, un montant de 3.12 par jour par enfant sera retenu sur chaque versements de subventions. Je comprends également que pour cette même période, je ne recevrai aucun montant pour mes journées de fermeture. (Fériés/ vacances)  
Dès le 1 avril \_\_ jusqu'au 31 mars \_\_\_\_, je recevrai un montant partiel au prorata de la période de retenu du \_\_\_\_\_ au 31 mars \_\_\_\_. Ce montant sera divisé par 26 jours, pour vous être versé comme suit :

- A chaque journées fériés (9 jours selon l'instruction 11)
- Un montant équivalent à 17 jours, sera versé pour les vacances, lors du premier versement de juin.

Je ne désire pas avoir une retenu sur ma rétribution de subvention, pour les journées APSS.

Je comprends que je ne recevrai aucun montant lors de mes journées de fermetures, quelle qu'elle soit.

Cette autorisation est valide pour une durée indéterminée.

\_\_\_\_\_  
Signature de la RSE

\_\_\_\_\_  
Date

